



Paris, le 10 juillet 2015

## Communiqué de presse

### Développement de la chirurgie carcinologique ambulatoire : la DGOS et l'INCa lancent des expérimentations

**A ce jour, si la phase chirurgicale du traitement du cancer justifie souvent une hospitalisation complète compte tenu des pathologies, des patients et des procédures chirurgicales – certaines prises en charge peuvent toutefois être réalisées en ambulatoire\***. En effet, l'évolution des techniques chirurgicales et anesthésiques ainsi que le développement des programmes de réhabilitation rapide dans le domaine de la chirurgie permettent aujourd'hui une réduction des durées de séjours amenant certaines équipes à développer des prises en charge chirurgicales en ambulatoire, dans le cadre d'une organisation adaptée.

C'est pourquoi la direction générale de l'offre de soins (DGOS) lance, en partenariat avec l'institut national du cancer (INCa), un appel à projets visant à **soutenir des équipes souhaitant développer la pratique de la chirurgie ambulatoire dans le domaine du cancer**. Cette action s'inscrit à la fois dans le programme national de développement de la chirurgie ambulatoire et dans le plan cancer 2014-19.

D'une durée de 2 ans, ces expérimentations accompagneront des équipes chirurgicales dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets organisationnels innovants.

Le développement de la chirurgie ambulatoire nécessite la mise en œuvre d'un chemin clinique prenant en compte les spécificités de la pathologie ainsi que les attentes des patients. Ainsi, les patients pourront bénéficier d'une prise en charge à la fois « sécurisée » et « sécurisante », favorisant un retour le soir même à leur domicile auprès de leurs proches, dans les meilleures conditions.

**Cet objectif implique la mise en œuvre d'une organisation rigoureuse et innovante à toutes les étapes de la prise en charge** : en amont, pendant le séjour ambulatoire et en aval, en lien étroit avec l'ensemble des acteurs de santé – médecin traitant, oncologue, radiothérapeute...—.

Les établissements bénéficieront d'un soutien financier total de 3 millions d'€ dans l'accompagnement des projets pilotes. Au terme des 2 ans, une évaluation organisationnelle et médico-économique de l'ensemble des projets sera réalisée.

*\*Taux de chirurgie carcinologique en ambulatoire : 20% en 2013*

- Consulter l'appel à projets : [www.sante.gouv.fr/la-chirurgie-ambulatoire.html](http://www.sante.gouv.fr/la-chirurgie-ambulatoire.html)

#### Contacts presse

##### Direction générale de l'offre de soins (DGOS)

Alexandra Béchard

Tél. 01 40 56 47 43

[alexandra.bechard@sante.gouv.fr](mailto:alexandra.bechard@sante.gouv.fr)

##### Institut national du cancer (INCa)

Julie Decoutère

Tél. 01 41 10 14 44

[jdecoutere@institutcancer.fr](mailto:jdecoutere@institutcancer.fr)